



# Ferme Equestre le Chalet des Vignobles

## Fiche d'inscription poney

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... /...../.....

Adresse : .....

.....

Niveau : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Numéro de téléphone : .....

Nom et prénom du père : .....

Numéro de téléphone : .....

Personne en cas d'urgence si parents non joignables :

.....

Informations diverses : .....

Email : .....

Un chèque d'acompte de 100€ est demandé pour valider l'inscription afin de garder une place a votre enfant. En cas de désistement il sera encaisser ...

J'accepte que les photos de mon enfant prisent lors de l'activité soit utilisées par la structure comme outils commerciaux (site internet, Facebook, publicités...)

Lu et approuvé le règlement de la structure.

Signature du responsable légale de l'enfant :

*Ferme Equestre Le Chalet des Vignobles  
BOUVET Didier – 06 29 63 58 75  
191 Chemin de la Petite Thuille  
73 250 St Jean de la Porte  
[lechaletdesvignobles@orange.fr](mailto:lechaletdesvignobles@orange.fr)*



# FERME EQUESTRE LE CHALET DES VIGNOBLES

TARIFS 2023-2024

A partir septembre 2023

1 er trimestre : du 11 septembre au 23 décembre 2023

3 -ème trimestre : du 4 mars au 22 juin 2024

### Les Forfaits PONEY 1h (de 5 à 7/8 ans)

*Les séances sont sur un créneau de 1h (environ 15 min pour s'occuper de sa monture et faire une petite théorie et environ 45 MIN de cours pratique)*

→ Carte de 15 cours collectifs : 345 euros ( Licence et cotisation comprises)

- La séance 18 €
- Licence 25 €
- Cotisation 50 €

Carte supp : 180€

### Les Forfaits PONEY 45min 3 à 5 ans

*Les séances durent 45min (environ 15min pour s'occuper de son poney et faire une petite théorie et environ 30 min de pratique)*

→ Carte de 15 cours collectifs : 330 euros

- La séances 17 €
- La licence 25€
- La cotisation 50€

Carte supp : 170€

### Conditions générales :

- Pas de cours pendant les vacances scolaires car il sera proposé des stages.
- Toutes séances non décommandées au préalable (minimum 24h) seront décomptées du forfait et non rattrapables.
- Les séances annulées de votre part ou de la nôtre, seront rattrapées pendant les vacances ou un autre jour de la semaine. Si toutes fois, les créneaux proposés ne sont jamais acceptés de votre part, les séances seront perdues...
- Nous n'acceptons pas la carte bancaire.
- Nous acceptons les chèques vacances
- Les séances rattrapables sont limitées à 8 par an.
- Les forfaits seront payés en début d'année. Il sera possible de faire différents chèques encaissés au mois de votre choix.
- Les forfaits et les cartes ne sont pas remboursables en cas de l'abandon de la pratique.
- Les séances ne peuvent pas être décalées à l'année suivante.
- Si votre enfant ne possède pas le niveau requis du groupe, il nous sera possible de vous proposer et même de vous imposer un changement de cours, afin lui permettre d'évoluer à son rythme et ne pas mettre ni lui, ni le groupe en danger.
- Nous pourrons changer les horaires du (ou des) cours de votre enfant sur la période d'hiver si le planning devait être modifié.
- En cas de fermeture administrative de l'état, le centre équestre n'est pas responsable, il n'est donc pas obligé de rembourser ou remplacer les séances.

Ferme Equestre Le Chalet des Vignobles  
BOUVET Didier et HERLIN Anne Charlotte – 06 29 63 58 75 - 06 19 35 48 90  
191 Chemin de la Petite Thuille 73 250 St Jean de la Porte  
[Lechaletdesvignobles@orange.fr](mailto:Lechaletdesvignobles@orange.fr)